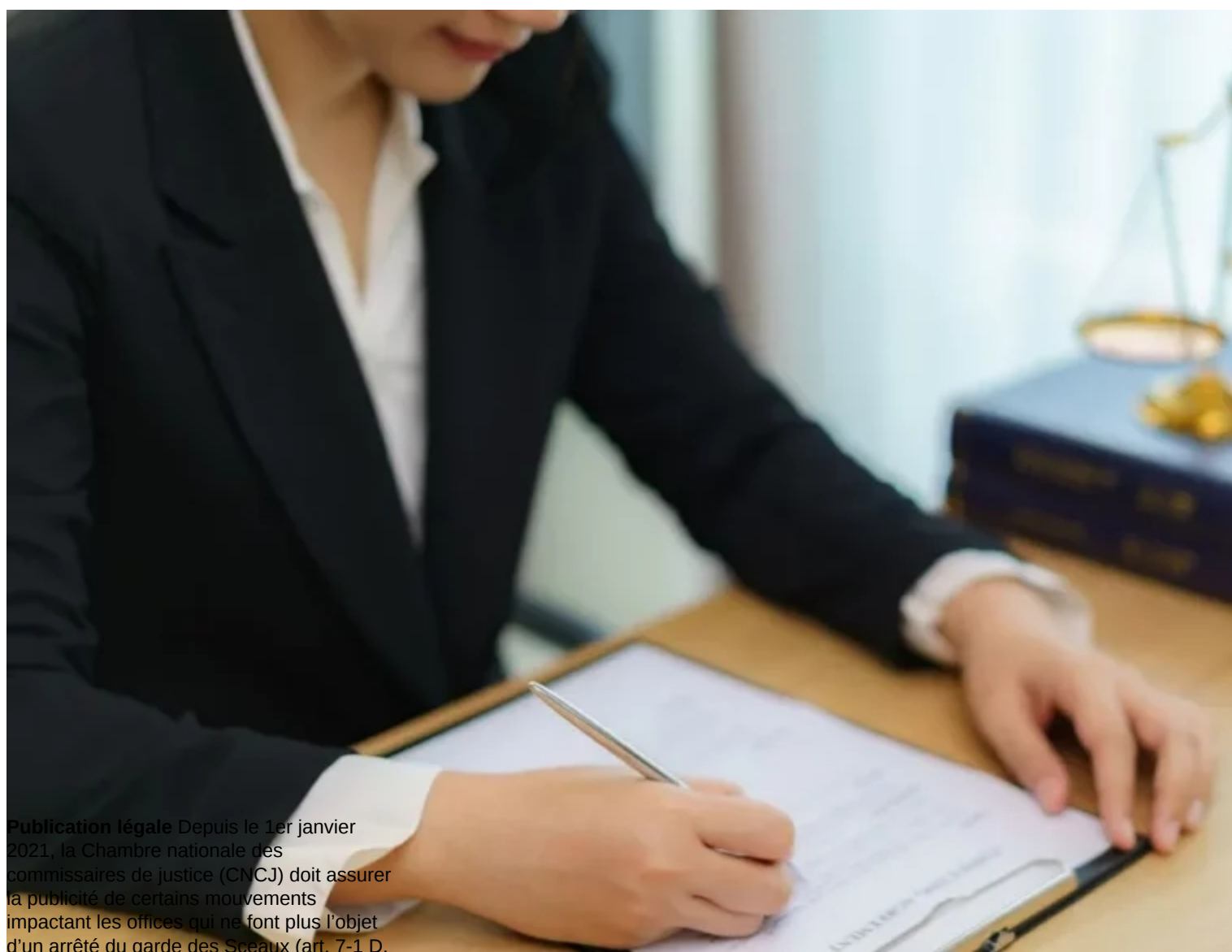


Connaissez-vous les commissaires de justice ?

La profession de commissaire de justice a été créée en 2022. Elle est le résultat de la fusion entre les professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur judiciaire. Ils sont un soutien de proximité dans de nombreux domaines : logement, famille, conflits de voisinage... Découvrez-les.



Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)

Commissaire de justice © Getty

Si l'on veut résumer la profession de commissaire de justice, il s'agit d'un des **premiers relai de l'État et de la justice**. C'est un juriste de proximité qui accompagne les citoyens et les



professionnels dans leurs démarches juridiques et les **aide à préserver leurs droits dans des situations courantes ou complexes**. Il possède un statut d'officier public et ministériel, et est chargé de signer les actes de procédure, d'exécuter les décisions de justice, mais également d'agir comme **médiateur et expert de la preuve** pour éviter des procédures judiciaires coûteuses et prolongées.

Maître Xavier Arnaud est commissaire de justice à Toulouse, également Président des commissaires de justice sur la cour d'appel de Toulouse et vient nous présenter son métier.

[Écouter l'émission](#)

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)